



GESTION DES SINISTRES

Quoi faire?

Prendre les bonnes décisions

20 avril 2013

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Traditionnellement;

Feu / Vol / Vandalisme

Maintenant;

Dégâts d'eau - 50% des indemnités

SINISTRES

PARTICULARITÉS DE LA

COPROPRIÉTÉ

Gestion du patrimoine;

Individuel et / ou Collectif

Bâtiment; Cour ou Tour

L'origine du sinistre; Vivre ou Subir

L'implication de plusieurs Assureurs

Règlements du SDC

RÈGLES ÉLÉMENTAIRES LORS
D'UNE
INTERVENTION

De l'urgence et la réfection des lieux

INTERVENTION

D'URGENCE

Appel a une entreprise d'intervention certifiée

Limitation des dommages

Démolition intelligente

Mesures

de déshumidification et d'assèchement

RESTAURATION DES BIENS

MEUBLES / IMMEUBLES

Évaluation de la situation;

Cause du sinistre / Ampleur des dommages

Sortie des biens; partielle ou totale

Nettoyage sur place ou en entrepôt

ESTIMATION DE LA REMISE

EN ÉTAT DES LIEUX

Améliorations locatives

Règles de l'Assureur

Estimation

Système d'estimation (prix des assureurs)

Autorisation des travaux

TRAVAUX
DE
RECONSTRUCTION

Ouverture du chantier

Exécution des travaux

CONDITIONS GAGNANTES

POUR UNE

INTERVENTION EFFICACE

L'établissement d'un plan d'urgence

Le choix préalable d'un intervenant certifié

Plan de communication

Rénovation versus Restauration

Respect des échéanciers